CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E55592** **VALABLE JUSQU'AU** **18/11/2027**

ÉDITÉ LE 08/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/01/2004

Forme juridique : SAS

Capital : 150 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EPINAL 451376065

Siret : 451 376 065 00038

Code NACE : 4332B

Numéro caisse de congés payés : 4036535

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1/286708

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1/286708

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : DB SERVICES

91 CHEMIN DE L'EPINE
88100 TAINTRUX

Téléphone : 03 29 41 73 25 **Fax :**

Portable : 06 70 57 26 48

Responsabilité légale :
VOSGES-CONSEILS-ASSISTANCE (978 934 073) / DEMANDRE BRUNO PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : db.services@orange.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 022 827 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées	10	17/10/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

08/09/2026 12:28

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.